

Au cours de 1974, les services de police ont déclaré 109,098 délits contre la personne, dont 545 meurtres, 521 tentatives de meurtre, 11,111 viols et autres infractions d'ordre sexuel, et 96,864 blessures et autres voies de fait (sauf attentat à la pudeur). L'ensemble des infractions contre la personne a donné lieu à l'inculpation de 37,237 individus, dont 1,991 jeunes délinquants. Au cours de l'année, il y a eu 963,748 cas de vol qualifié, introduction par effraction, vol, fraude et autres infractions contre la propriété, pour lesquels 180,477 personnes ont été inculpées, dont 46,082 jeunes garçons et 6,245 jeunes filles; 3,249 cas de prostitution; 3,264 cas de jeux et paris; 10,812 cas de port d'armes et 366,714 autres infractions au Code criminel. En plus des 44,394 infractions aux lois fédérales, 53,030 tombaient sous le coup de la Loi sur les stupéfiants et 5,555 relevaient des parties de la Loi sur les aliments et drogues qui visent les drogues contrôlées et les drogues d'usage restreint; 50,530 personnes ont été inculpées sous ces deux rubriques, dont 2,507 jeunes garçons et 390 jeunes filles.

Les prévôts et commissaires d'incendie des provinces et des territoires ont signalé 6,636 délits incendiaires, présumés ou avérés, dont 803 se sont révélés non fondés; 1,125 ont été classés par mise en accusation et 871 autrement. Au total, 809 adultes et 460 jeunes ont été inculpés.

Le nombre des véhicules à moteur volés a été de 80,339 (soit environ 790.9 pour 100,000 véhicules immatriculés); 68,820, soit 85.7% d'entre eux, ont été retrouvés. On a demandé à la police de rechercher 24,621 adultes et 60,192 jeunes disparus; 23,488 adultes et 58,999 jeunes ont été retrouvés. Le nombre des noyades signalées par la police s'est élevé à 1,274.

Au cours de 1974, les sûretés du Canada ont déclaré 239,737 (192,914 en 1973) infractions au Code criminel concernant la conduite automobile, qui ont entraîné l'inculpation de 174,559 (139,063) personnes, dont 5,867 (4,527) femmes. Les nombres d'infractions signalées ont été de 10,395 (8,734) au titre des lois fédérales, 2,269,590 (1,962,416) au titre des lois provinciales (sauf les trois infractions presque identiques à celles relevant du Code criminel qui figurent séparément au tableau 2.4) et 318,690 (401,833) au titre des règlements municipaux, sans compter les infractions aux règlements du stationnement, qui se sont établies à 6,545,172 (5,140,216).

On a signalé 729,442 (668,001) accidents de la route, dont 5,326 (5,342) accidents mortels, 152,938 (149,852) ayant causé des blessures et 571,177 (512,807) des dommages à la propriété de plus de \$200 (\$100 au Québec). Les accidents de la route ont entraîné la mort de 6,659 (6,437) personnes, dont 5,152 (4,891) conducteurs et passagers, 1,207 (1,233) piétons, 216 (223) cyclistes et 84 (90) autres personnes; 223,192 (219,438) personnes ont subi des blessures.

Criminalité et délinquance

2.8

Délinquants adultes et condamnations

2.8.1

Les infractions peuvent être classées sous deux rubriques générales, à savoir les «actes criminels» et les «infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité». Les actes criminels, qui englobent les plus graves délits, se répartissent en deux grandes catégories: infractions au Code criminel et infractions aux lois fédérales. Les infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité – qui ne doivent pas expressément faire l'objet d'une mise en accusation – comprennent des infractions au Code criminel, aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux règlements municipaux. Ce dernier groupe d'infractions ne constitue pas une mesure exacte de l'ampleur de la criminalité. Dans bien des cas, il s'agit du simple fait d'avoir troublé l'ordre public, ou d'infractions mineures portant atteinte à la sécurité, à la santé ou au bien-être de la population, par exemple d'infractions aux règlements du stationnement, d'intoxications, d'exercice de professions sans permis. Néanmoins, il peut s'agir aussi d'accusations plus graves telles que voies de fait ou actes favorisant la délinquance chez les jeunes.